

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social

RNCP25467 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44028
Code(s) ROME	J1501, K1302, K1301, K1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	28/02/2022

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'accompagnant éducatif et social de proximité réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplôme est structuré sur la base :

- o d'un socle commun de compétences représentant 70% des enseignements théoriques
- o de trois spécialités spécifiques au contexte d'intervention : accompagnement de la vie à domicile, accompagnement à la vie en structure collective, accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Le DEAES comporte 4 domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale ;

Domaine de compétences 2 - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité ;

Domaine de compétences 3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés ;

Domaine de compétences 4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne ;

Ces compétences se déclinent en compétences socle et en compétences « spécialités » en fonction du lieu de l'intervention choisie

L'enseignement comporte une période de formation théorique et d'une formation pratique

Blocs de compétences

RNCP25467BC01 — Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

DC1 : moyenne entre la note moyenne obtenue à l'épreuve écrite et en contrôle continu et celle obtenue en pratique professionnelle (stages) .

RNCP25467BC02 — Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

LISTE DE COMPÉTENCES

DC2 : moyenne des notes obtenues pour l'élaboration d'un dossier pratique (écrit), la soutenance orale de ce dossier et la pratique professionnelle (stages) .

RNCP25467BC03 — Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

LISTE DE COMPÉTENCES

DC3 : moyenne

d'une note d'épreuve orale de présentation d'un dossier de pratique professionnelle et d'une note de pratique professionnelle (stages).;

RNCP25467BC04 — DC4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

LISTE DE COMPÉTENCES

DC4 : moyenne d'une note orale sur l'exposé d'une épreuve de situation (écrite) et d'une note de pratique professionnelle (stages).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

l'accompagnant éducatif et social est un salarié employé par des organismes publics ou privés à but lucratif ou non lucratif, oeuvrant notamment pour le maintien à domicile ou le suivi personnalisé au sein des établissements ou services médicosociaux ou dans des établissements d'enseignements ou de formation

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de vie scolaire collectif

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 549 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	162 916
Jugés difficiles à recruter	58 %

Emplois saisonniers 14 %

Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile V0X60 — Aides-soignants V4X84 — Aides médico-psychologiques
--	--

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury plénier du diplôme nommé par le représentant de l'Etat dans la région, comprend au plus treize membres dont le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, président et douze membres répartis en trois collèges égaux:

- 1o Des formateurs issus des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social;
- 2o Des représentants de l'Etat, des collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et dans le champ éducatif;
- 3o Des représentants qualifiés du secteur professionnel.

Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury plénier du diplôme nommé par le représentant de l'Etat dans la région, comprend au plus treize membres dont le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, président et douze membres répartis en trois collèges égaux:

- 1o Des formateurs issus des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social;
- 2o Des représentants de l'Etat, des collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et dans le champ éducatif;
- 3o Des représentants qualifiés du secteur professionnel.

Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, VAE

Le jury plénier du diplôme nommé par le représentant de l'Etat dans la région, comprend au plus treize membres dont le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, président et douze membres répartis en trois collèges égaux:

- 1o Des formateurs issus des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social;
- 2o Des représentants de l'Etat, des collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et dans le champ éducatif;
- 3o Des représentants qualifiés du secteur professionnel.

Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2022
--	------------

Date de dernière délivrance possible	31/12/2023
---	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP4504, RNCP5440

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36004

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25467/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	80
Taux d'achèvement	1600 %
Période	02/2022 – 09/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	498
Montant total engagé	1 121 979 €
Coût moyen par dossier	2 253 €
Durée moyenne	535 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	66 %
France Travail	21 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	3 %
Régions	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.